

# SEMINAIRE LA POLITIQUE DE REMUNERATION DES SGP

| Objectifs pédagogiques                  | Moyens pédagogiques et techniques  | Méthode d'évaluation des acquis |
|---|--|---------------------------------|
| Construire une politique et des modèles | - Format présentiel  | - Quizz de début et de          |
| de rémunération                         | <ul> <li>Support de présentation PPT</li> <li>Exposé Interactif</li> <li>Ateliers exercices pratiques :<br/>construction de modèles</li> </ul> | fin de formation                |

#### **Programme**

÷

I- La rémunération dans la gestion d'actifs

<u>Un enjeu stratégique : exigences réglementaires, attentes des</u> équipes et des clients, stratégies des concurrents,

## II- Les exigences réglementaires :

- Principes FSB
- o CRD
- o **UCITS/AIFMD**
- o IFD/IFR
- MICA
- Transposition en France: loi Pacte, rapport annuel et reporting au régulateur

## III- Les 10 points d'attention pour les SGP

- Adoption de la politique de rémunération et ses évolutions
- Bonus collectif défini et prise en compte des risques
- Personnel concerné
- <u>Les rémunérations individuelles</u>
- Les instruments de différés
- o Les processus d'acquisition
- Disclosures quantitatives et qualitatives
- Audit annuel
- Stress tests
- Avis de consultants indépendants

## IV- Evolutions réglementaires et stratégiques

- Stratégies de rémunérations alternatives
- o Evolutions au Royaume Uni

# <u>Formateur</u>

Antoine de la GUERONNIÈRE (BNPPAM)

#### Date - Horaires - Durée

Mardi 10 mars 2026 09h00 à 12h30 – 3.50 heures

#### Délai d'inscription à la formation :

Lundi 09 mars 2026 avant 16h00

Tarif: 630.00 € net de taxes

# Public:

Tout collaborateur d'une SGP et de son éco-système

Pré-requis : Aucun

FP PR 06/25

N° Siret : 434 563 235 00010 Code NAF n° 804 C - N° TVA intracommunautaire : FR17 434 563 235

N° de déclaration d'activité : 11753473375